

Les discours inauguraux de la V^e République française. Exploration statistique des modalités énonciatives

Abdelhak Abderrahmane BENSEBIA

Lineda BAMBRIK

Université d'Oran2 Mohamed Ben Ahmed (Algérie)

bensebia.abdelhak@univ-oran2.dz

bambrik.lineda@univ-oran2.dz

<https://orcid.org/0000-0002-8042-0464>

<https://orcid.org/0000-0003-0583-9350>

Resumen

Esta contribución presenta los resultados de un análisis contrastivo de los discursos de investidura de la Quinta República Francesa, utilizando principalmente el software Iramuteq (Software R). Nuestro trabajo gira en torno a tres ejes principales. El primer eje trata de aprehender un género discursivo en sí mismo, vinculado a un evento solemne, para darse cuenta de sus particularidades enunciativas, identificar su naturaleza e interesarse por las singularidades de los hablantes (vocabulario específico). En segundo lugar, se trata también de comprender las distintas estrategias de persuasión y de pronunciamiento (pronombres personales) recordando las condiciones históricas que conformaron estos discursos. Finalmente, se tratará de comprender los temas debatidos (análisis de las principales orientaciones políticas) y los factores que propiciaron el surgimiento de un discurso que rompe con un género discursivo considerado hasta entonces particular.

Palabras clave: discurso, toma de posesión, Francia, Quinta República, presidente

Résumé

Cette contribution présente les résultats d'une analyse contrastive des discours d'investiture de la V^e République française en exploitant principalement le logiciel Iramuteq (Logiciel R). Elle s'articule autour de trois grands axes. Le premier axe tente d'appréhender un genre discursif à part entière, lié à un événement solennel, pour se rendre compte de ses particularités énonciatives, d'identifier sa nature et de s'intéresser aux singularités des locuteurs (vocabulaire spécifique). Il s'agit également d'appréhender les différentes stratégies de persuasion et de prise de parole (pronoms personnels) tout en rappelant les conditions historiques qui façonnaient ces discours. Dans un dernier temps, il sera question de comprendre les thématiques débattues (analyse des grandes orientations politiques) et facteurs qui ont conduit à l'émergence d'un discours qui rompt avec un genre discursif considéré jusqu'alors comme particulier.

Mots-clés : discours, investiture, France, Cinquième République, président

* Artículo recibido el 11/04/2023, aceptado el 6/11/2023.

Abstract

This work presents the results of a contrastive analysis of the inaugural speeches of the French Fifth Republic using computer tools (Iramuteq). It is structured around three main axes. The first is to deal with a discursive genre in its own right, linked to a solemn event, in order to become aware of its enunciative particularities, to answer the question relating to its nature, and then to focus on the singularities of the speakers and to apprehend their own strategies of persuasion, as well as the historical conditions which shaped these speeches. Finally, we will try to understand the factors that led to the emergence of a discourse that breaks with a discursive genre that was previously considered particular.

Keywords : speech, inauguration, France, Fifth Republic, president

1. Introduction

La cérémonie d'investiture d'un président est un événement politique incontournable qui marque le début d'un mandat présidentiel qui suit son élection. Une tradition politique qui annonce également l'exercice d'une autorité. Le vainqueur jouit de tous les privilèges accordés par son électorat, et prononce un discours qui relate ses orientations politiques afin de concrétiser son programme, et renseigne sur les objectifs assignés. Cette opportunité est souvent saisie pour se distinguer politiquement en ayant recours à un dispositif énonciatif qui déploie tous les éthos et les stratégies de captation, car il s'agit d'un événement politique qui capte l'auditoire, et le moment tant attendu par un public attentif qui cherche à le décortiquer. L'intérêt de cette recherche est de se pencher sur ce genre discursif particulier, d'appréhender ses caractéristiques et d'apporter une réponse quant aux modalités énonciatives observées, les stratégies discursives déployées, ainsi que les marqueurs qui distinguent chaque locuteur/président, en faisant appel aux outils d'exploration lexicométrique et de fouille (Bensebia & Bambrik, 2020 : 3).

Nous entendons par modalités énonciatives l'ensemble des procédés usités par le locuteur en vue d'exprimer son opinion, son attitude ou sa relation avec le contenu qu'il communique et qu'il développe. Ces modalités peuvent être constatées dans les choix linguistiques comme les temps verbaux, les pronoms personnels, les marqueurs de la subjectivité, etc.

La problématique de cette recherche résulte de deux objectifs. Le premier est de se renseigner sur les particularités de ce genre discursif. Le deuxième d'illustrer la procédure de fouille et d'exploration à l'aide de programmes informatiques qui proposent différentes fonctionnalités, et qui pourraient constituer un outil indispensable pour tout chercheur en analyse textométrique.

Dans la présente recherche, l'attention sera portée sur les rapports spécifiques et sur les usages de la langue à des fins cérémoniales.

Dans notre corpus d'analyse, composé de 11 discours d'investiture des présidents français de la Cinquième République, nous cherchons à repérer comment ces énoncés ont été façonnés, à nous renseigner sur les verbes utilisés ou les mots spécifiques à chaque président pour marquer un mandat, et qui renvoient par conséquent à des conjonctures politiques particulières.

Le traitement lexicométrique permettra d'établir l'univers des différentes classes grammaticales et de déterminer le sens que chaque président français lui associe. Cette analyse tente de dresser des repères qui permettent de saisir l'importance de ce rendez-vous politique, d'en tirer des lectures et d'en extraire de nouvelles informations susceptibles de renseigner sur d'autres phénomènes pas forcément linguistiques méritant plus d'intérêt scientifique.

2. La lexicométrie, un outil indispensable pour toute analyse de discours

Peu nombreuses sont les études qui portent sur les discours d'investiture ou qui cherchent à les appréhender d'un point de vue pragmatique ou encore statistique. Les travaux de Campbell et Jamieson (1986), ainsi que ceux de Benoit à la Guillaume (2000, 2003, 2012b, 2018) constituent un support théorique et pratique d'une grande utilité pour les linguistes qui s'y intéressent. Ces recherches étoffent la définition et les caractéristiques de ce genre discursif en parcourant principalement le modèle américain qui semble proche du modèle français ou même européen sur les plans protocolaire et procédural¹. Désormais, et avec le développement de nouveaux outils d'exploration textuelle, l'intérêt pour ce genre discursif s'impose comme une circonstance à empoigner et permet de se rendre compte des progrès dans le domaine de la linguistique statistique.

L'intérêt pour la lexicométrie et l'analyse automatisée de discours (Lebart et Salem, 1988) connaît un essor considérable depuis ces dernières années, accentué par la multiplication des outils d'investigation et des différentes solutions qui cherchent à apporter des réponses à des questions jugées souvent marginales comme les signes d'appartenance à un courant politique, les influences idéologiques ou encore les lectures littéraires effectuées en amont. Ces outils ont permis d'observer une révolution, notamment par la façon dont le corpus est traité ou encore par leur qualité qui détermine chaque entreprise de recherche. Appréhender un mot dans un discours politique n'est pas une simple tâche à réaliser, notamment lorsqu'il s'agit d'un politique en exercice ou un chef d'État entouré de ses conseillers de communication.

La politique est le terrain préféré des analyses lexicométriques qui tentent d'apporter des réponses et qui renvoient à un contenu chargé de dénotations, de connotations et d'autres phénomènes extralinguistiques difficiles à observer. Les méthodes

¹ La cérémonie d'investiture répond à un protocole minutieusement préparé comme la parade militaire, le passage en revue des troupes militaires, la passation symbolique des pouvoirs entre présidents, et un discours qui annonce le début d'un nouveau mandat politique.

traditionnelles des analyses linguistiques, pourtant indispensables, restent incomplètes. L'utilisation d'autres procédés linguistiques demeure possible grâce notamment aux traitements informatiques qui constituent des solutions non négligeables et qui permettent une meilleure prise en charge des corpus politiques et textuels.

L'accès à ces logiciels informatiques s'est nettement démocratisé. L'analyse d'un corpus en lexicométrie dépend de la problématique posée et des réponses à y apporter. Cette recherche propose une exploration interne tout en s'inscrivant dans les processus comparatifs pour ensuite s'intéresser aux autres : interprétatif et argumentatif.

Il demeure important de souligner que le facteur historique reste un élément indispensable dans toute démarche analytique d'un corpus linguistique. Le choix d'un vocabulaire est aussi caractéristique d'une conjoncture politique. Une occurrence, dans un discours, ne peut avoir du sens que par rapport à un contexte politique, et l'usage qu'on en fait dépend des conditions politiques et économiques d'une part et d'une position politique et historique d'autre part.

3. Le discours d'investiture : d'une tradition républicaine à un rituel discursif

L'investiture d'un président de la République revêt un caractère particulier dans la vie politique d'une nation. Cet événement remonte à la fin du XIX^e siècle et vient couronner un parcours politique qui consacre la victoire d'un candidat à l'élection présidentielle. Le vainqueur des élections n'est proclamé président qu'après avoir été notifié par le Conseil constitutionnel, et ne peut jouir de ce statut qu'après la cérémonie d'investiture. En France, les élections présidentielles se déroulent généralement en avril et l'entrée en fonction se fait au mois de mai. Entre les deux dates, le président sortant prépare son départ et la cérémonie de passation des pouvoirs. Une cérémonie à la fois historique, rituelle et républicaine qui marque le début d'une nouvelle orientation politique d'un pays.

L'intérêt tant manifesté à l'égard de ce discours ne cesse de grandir pour deux raisons. La première est d'ordre politique et historique. L'avènement de la Cinquième République marque l'instauration, depuis 1962, du régime électoral au suffrage universel du président ; un système politique qui lui confère tous les pouvoirs contenus dans la Constitution. La seconde est d'ordre symbolique en rapport avec la cérémonie de passation des pouvoirs, amplifiée par les médias et le public présent. Un rite républicain qui marque le début d'un mandat, la fin d'un autre et assure la continuité des services de l'État.

Eyriès (2020 : 121) qualifie cette cérémonie de rite de création qui

À la manière d'un symbolon, assure et matérialise la continuité du pouvoir républicain au-delà des clivages politiques...un invariant anthropologique à l'échelle de l'histoire de l'humanité puisqu'à toutes les époques, les hommes ont ressenti le besoin de recourir à des dispositifs mettant en évidence la stabilité d'un État et un certain sens du decorum.

Campbell et Jamieson (1985 : 395) définissent cet évènement de rite de passage :

Inauguration is a rite of passage, a ritual of transition in which the newly-elected President is invested in the office of the Presidency. The fusion of epideictic features with the requirements of this rite of investiture creates the distinct rhetorical type that is the presidential inaugural address.

S'intéresser au discours d'investiture ou inaugural d'un mandat présidentiel, c'est aussi se frayer un chemin vers l'efficacité de l'énoncé ou même de la parole performative qui accompagne un rituel politique chargé de symboles et de connotations. Et même si cet énoncé reste souvent attaché au genre épideictique (Campbell et Jamieson, 1985), élogieux en manifestant toutes les formes de remerciements, les possibilités de se contenter du seul genre épideictique seraient donc de le réduire à un simple énoncé dépourvu de toute force de captation.

Dans sa thèse de doctorat, Valerija Il'ičeva (2015 : 3) définit le discours d'investiture comme suit :

Un texte verbal, prononcé ou écrit dans un style élevé, reflétant les traditions culturelles nationales de l'étiquette rituelle associé à l'évènement solennel et adressé à un grand public, ayant un caractère de consolidation et conçu pour un effet à long terme².

Le discours d'investiture n'est pas seulement une parole qui relate un programme ou un simple discours rituel. Ce discours est aussi une partie de l'histoire. Jacques Guillhaumou s'est rendu compte de la complexité de la tâche du linguiste s'habillant en historien du discours qui « s'est immédiatement démarqué de l'historien classique pour qui le texte n'est qu'un moyen d'atteindre un sens caché, un référent pris dans l'évidence du sens » (Guillhaumou, 1993 : 8). Il porte des marqueurs personnels et renvoie également à une image, celle de l'éthos. Selon Declercq (1992 : 48), l'éthos mobilise...

[...] tout ce qui, dans l'énonciation discursive, contribue à émettre une image de l'orateur à destination de l'auditoire. Ton de voix, débit de la parole, choix des mots et arguments, gestes, mimiques, regard, posture, parure, etc., sont autant de signes, élocutoires et oratoires, vestimentaires et symboliques, par lesquels l'orateur donne de lui-même une image psychologique et sociologique.

L'identité de ce discours serait également discutée quand on sait que le discours présidentiel demeure un exercice rhétorique qui s'inscrit dans le prolongement de tout ce qui est marketing politique, qui n'est jamais l'œuvre d'une personne, mais généralement d'un groupe de conseillers de communication. Cette identité serait probléma-

² Une citation traduite par Véra Kryshaleva (2020).

tique dans la mesure où ce discours inaugural d'un mandat politique ne se construit que pour répondre à une exigence souvent protocolaire.

La chercheuse russe Šeigal (2014) affirme que ce discours cérémonial appartient au genre épideictique et qui ne doit pas céder place à une autre classification. Analyser un discours, c'est aussi l'appréhender dans ses deux dimensions écrite et orale (Koch et Oesterreicher, 2011). Par sa nature politique, ce discours cérémonial est épideictique et aussi monologique, prononcé pour répondre à un contexte particulier.

Il est aussi important de souligner que la cérémonie d'investiture est accompagnée d'un autre rituel, encore plus significatif, celui de prestation de serment dans le cas de plusieurs pays. Des moments encore plus solennels qui confèrent au discours d'investiture deux spécificités : l'engagement devant le peuple et devant Dieu³ et la promesse d'œuvrer et de tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du programme politique engagé. Ce discours signe un acte d'engagement personnel, spirituel et moral avec le peuple, tout en sachant que ce serment est associé au pronom *je* et débute selon une formule connue *je le jure*. Par conséquent, dire que cet énoncé se limite à la seule description *épideictique* et *monologique*, à laquelle s'ajoute la prestation de serment, rend problématique toute tentative de définition ou de classification.

D'autre part, comme tout discours, ce genre discursif remplit différentes fonctions qui rendent compte de ses spécificités, comme le soulignent Campbell et Jamieson (1986). Il tente d'affirmer et de confirmer sa légitimité populaire, le rappel des valeurs historiques qui structurent l'unité du peuple, le passé comme élément sur lequel se greffent toutes les formes de l'unité nationale, l'inscription du président dans une dynamique en vue de réaliser son programme, la déclaration des priorités et la projection vers le futur.

De sa part, Šeigal (2002) met en évidence l'existence de quatre fonctions remplies par ce discours : *déclarative* (appeler qu'un nouveau président vient d'être élu), *démonstrative* (la volonté de s'inscrire dans l'action), *intégrative* (convoquer l'histoire comme symbole d'unité et de cohésion nationale), *exhortative* (se servir d'un modèle historique ou s'inspirer d'une personnalité politique).

À la lumière de tout ce qui a été dit, le discours d'investiture peut être défini comme un exercice solennel de l'éloquence présidentielle « conciliant rituel et rhétorique, *topoi* et *kairos*⁴ » (Benoit à la Guillaume, 2000 : 8), consensuel, cherchant à réhabiliter une image et à instaurer un pouvoir. Ce rituel discursif impose ses propres règles d'énonciation et de discursivité. Le portrait du président se dessine grâce également à un éthos qui tend à laisser son empreinte en se servant de ses propres marques d'énonciation et de ses mots, de son propre dispositif de communication soigneusement préparé et relatant des positionnements politiques.

³ Un rituel qui n'existe pas dans le protocole d'investiture des présidents français. La France est une République laïque.

⁴ Le *kairos* peut être défini comme le temps idéal pour une prise de décision.

Et par son caractère épideictique et informatif, dépourvu de toute polémique ou conflictualité, ce genre discursif se définit comme une parole de recueillement et de médiation, traduisant tacitement une union effective et affective entre le peuple et l' élu. Un discours fédérateur se distinguant par sa rhétorique qui s' adapte à la nature de la cérémonie, par les images symboliques qu' il renvoie et par son caractère délibératif qui s' inscrit dans une tradition qui relate les spécificités historiques de chaque nation. Cette cérémonie d' investiture est aussi un signe d' appartenance à une communauté, un énoncé qui rappelle les valeurs partagées et les actions à entreprendre.

À ce discours cérémonial s' ajoutent également deux autres fonctions. La dimension culturelle d' un discours tend à mettre en valeur l' héritage symbolique, la sacralité de l' histoire de la société. Joseph Courtès précise que le...

[...] faire sémiotique s' affiche, tout au contraire, comme une pratique anthropologique, car il se donne pour objet d' analyse tout ce qui est (univers culturels) ou peut être (monde naturel) signifiant pour l' homme : projet qui dépasse évidemment très largement, même s' il l' englobe, le domaine plus restreint de la seule communication (Courtès, 1973 : 12).

La fonction sémiotique aura pour mission d' établir un ordre de significations en rapport avec les valeurs partagées par les membres de la communauté. Le discours d' investiture n' est pas seulement un simple support de communication. Il manifeste toutes les formes de la signification sujettes à interprétations où le locuteur/président cherche à établir un nouveau rapport social. Les honneurs militaires par exemple, ou encore les chants patriotiques accordent au discours un sens riche en émotions. Sur le plan symbolique, le déploiement d' un tapis rouge, la remise des décorations présidentielles ou encore le tir des canons confèrent un sens d' une double signification : une première signification symbolique en relation avec la cérémonie et une seconde cherchant à légitimer toute action politique ou prise de position du nouveau président. Ce discours renvoie également à la stabilité du modèle républicain et démocratique en place.

En France, les vingt et un coups de canon symbolisent l' installation d' un nouveau président depuis le début de la cinquième République⁵, et perpétuent une tradition qui remonte à l' ancien régime, de 1515 à 1789, où cent un coups de canon étaient tirés pour annoncer la mort d' un roi et l' intronisation d' un autre. La seconde signification se situe dans la tradition de prononcer un discours qui renouvelle un engagement. Un contrat moral est par conséquent acté. Le discours prononcé n' a pas d' effet sur le public. C' est la cérémonie qui lui attribue toute sa légitimité par ses traditions

⁵ Le Général De Gaulle a décidé de garder cette tradition en la modifiant. Les cent et un coups de la Monarchie ont été transformés en 21 tirs pour perpétuer une pratique en lien avec la Marine française au XIV^e.

particulières au même titre qu'au locuteur/président et pas l'inverse. Claude Rivière note que :

Si le politique est ritualisé, c'est que le rite représente l'attitude fondamentale par laquelle quelqu'un se reconnaît comme inférieur face à la manifestation d'une puissance. Côté puissance qui se manifeste, le rite est le moyen théâtral d'accréditer sa supériorité et donc d'obtenir respect et honneur par l'étalage de symboles de prééminence (Rivière, 2005 : 23).

Cette fonction symbolique est aussi manifestée par l'absence d'une séance de prestation de serment, ce qui atteste du caractère laïque et du statut républicain de l'État français d'une part, et d'autre part, confirme le succès du chemin démocratique emprunté. Le président profite de cette opportunité pour manifester un pouvoir en s'appuyant souvent sur un modèle de discours prêt à l'emploi. Il se réapproprie un pouvoir, incarne une autorité, réhabilite son image, etc. Cependant, la cérémonie limite son recours à d'autres manifestations de cet éthos, et les contraintes qui y sont liées l'empêchent souvent d'improviser. Désormais, son corps, sa voix, etc. ne lui appartiennent pas.

Enfin, la culture du spectacle, fondée sur l'image comme soulignée par Christian Delporte (2001 : 2), amplifiée par les nouveaux médias et les conduites tenues lors des campagnes électorales, a cédé sa place à un public de plus en plus consommateur d'images et de postures. Le discours d'investiture ne se réduit pas à une simple allocution qui obéit à des circonstances ou à des exigences protocolaires. Ce texte dépasse le caractère politique et partisan afin de s'inscrire dans une dynamique visant le consensus et cherchant à mettre en place les piliers d'un modèle de gouvernance. Quel que soit le courant politique, par ce discours, s'instaure la culture du changement comme leitmotiv de toute action présidentielle. Certes, la République lui confère le *Skeptron* qui décuple ses pouvoirs. À l'opposé des autres discours institutionnels, ce genre discursif se réduit à un énoncé de circonstance.

4. Un rappel historique de l'avènement de la V^e République

En pleine crise politique et instabilité gouvernementale accentuées par la guerre d'Algérie, la Quatrième République vivait ses derniers jours. Entre deux pouvoirs, l'légal en France, et un second insurrectionnel en Algérie⁶, le général De Gaulle, le fondateur de cette nouvelle République, est appelé pour incarner l'ordre et restaurer le régime républicain, ainsi que pour assumer le retour des *pouvoirs de la République*. Le dernier président de la Quatrième République annonce qu'un appel est fait « au plus illustre des Français » et qu'il quittera le pouvoir si le général De Gaulle n'est pas investi. Ce dernier se présente à l'hémicycle et prononce la plus courte déclaration

⁶ Un comité de salut est mis en place par le général Massu qui cherche à maintenir le statut de l'Algérie française. Cette insurrection arrive en France métropolitaine (24 mai 1958) et déstabilise les pouvoirs de la Quatrième République.

d'investiture de toute l'histoire de la Quatrième République, de sept minutes, dans laquelle il invite *la communauté française* à l'unité et à l'intégrité, et à la réforme des institutions de la France. Une investiture plébiscitée par 224 voix sur 329, et une réforme de l'article 90 qui donnera naissance plus tard à l'avènement de la Cinquième République, le 04 octobre 1958. De Gaulle devient le président d'une nouvelle république, dite la Cinquième République après avoir été élu, le 21 décembre 1958.

Le discours d'investiture du général De Gaulle, prononcé le 08 janvier 1959, ne fait pas l'exception sur le plan définitionnel et protocolaire. Un discours de circonstance de 616 occurrences. Il lie le destin de la France à ses obligations et à son histoire. Dans ce qu'il appelle *Le destin de la France*, il fait appel à l'histoire de la France millénaire, à son destin, à l'héritage du passé, aux douleurs que les Français ont dû vivre, aux « innombrables vicissitudes du dedans et du dehors », et « blessures et les déchirements les plus graves de son histoire » en réaction aux conséquences de la guerre d'Algérie. Pour lui, son élection et l'instauration d'une nouvelle République lui permettent de faire sortir la communauté du

[...] doute des divisions, des humiliations. Voici qu'il veut la saisir en faisant passer l'intérêt général au-dessus de tous les intérêts et préjugés particuliers. Voici que le meilleur est, grâce à Dieu ! à la portée des Français, pourvu qu'ils restent fidèles à l'effort et à l'unité.

Le destin de la communauté, c'est aussi le destin de l'Algérie *de demain* qu'il veut « pacifiée et transformée, développant elle-même sa personnalité et étroitement associée à la France ». Une France ouverte sur la paix et au progrès. Le mot *frères* au même titre que *Dieu* fait son apparition une seule fois dans notre recueil de textes dans la phrase suivante : « quel honneur pour les Français et pour leurs frères africains ». Il conclut sa prestation en tendant sa main à ceux qui œuvrent et « servent la République ». Il distingue l'intérêt national qui est réservé « pour la Nation » de l'intérêt commun qui doit caractériser la communauté.

Le second mandat du président De Gaulle commence par un message adressé au Conseil constitutionnel, une allocution dans laquelle il promet de continuer ses fonctions en tant que président. Pour des raisons liées à la brièveté de l'allocution qui ne répond pas aux spécificités et solennité de la cérémonie d'investiture, nous avons préféré ne pas inclure ce message dans le corpus.

S'intéresser au discours et aux prises de parole du Général De Gaulle est non seulement une tâche difficile, qui réclame plus de lectures et de minutie dans la description des faits historiques, mais surtout un examen de l'histoire qui rend compte d'un parcours méritant plus de rigueur scientifique dans sa description. Nous pourrions nous demander souvent pourquoi ce personnage reste, aux yeux des Français, un refuge qui incarne l'unité et suscite l'admiration de toute la classe politique française. Le discours d'investiture du fondateur de la Cinquième République tient sa force de son

pouvoir à faire adhérer son auditoire autour d'une notion clé, celle de la communauté et de son destin. À travers cette allocution, l'accent est mis sur le pouvoir et l'autorité qu'il incarne après l'adoption d'une nouvelle constitution. D'ailleurs, dans ses mémoires, il insistait sur le pouvoir de la parole qui permet à l'action de voir le jour. Il est important de rappeler que la politique française est centrée davantage sur la parole comme instrument qui crée la politique, ce pouvoir de la parole prime désormais sur l'action. Son discours fascine par sa façon de relater ses rapports avec les différentes instances et de rendre compte de sa complexité de la tâche.

L'allocution gaullienne d'investiture est fondée sur un pacte déjà signé entre lui et le peuple. De Gaulle se sert de son passé comme résistant pour imposer sa vision de réforme des instances de l'État et de sa réputation comme sauveur et fondateur de la Cinquième République pour valider ses choix politiques. Pour y parvenir, il puise dans une entreprise rhétorique qui s'inspire d'un schéma traditionnel pour se lancer dans sa machine persuasive. Le ton, ainsi que le choix des verbes y contribuent efficacement. L'exorde a pour objectif de capter l'auditoire en parlant de l'histoire. Charles De Gaulle a son propre style qui le distingue des autres dans son discours d'investiture : un hommage aux responsables des institutions de la République (président de la Commission constitutionnelle, président du Sénat...) pour leur adresser ses propres remerciements, mais également pour marquer un passage vers un nouveau mandat politique. La dramatisation et la narration des faits font partie également de sa rhétorique avec une tonalité traversant un discours qui glorifie l'histoire, qui chante le passé, qui renoue avec la morale et les valeurs universelles :

Destin de la France ! Ces mots évoquent l'héritage du passé, les obligations du présent et l'espoir de l'avenir. Depuis qu'à Paris, voici bientôt mille ans, la France prit son nom et l'État sa fonction, notre pays a beaucoup vécu.

Son discours fait appel à des phrases aux fortes connotations, les lectures littéraires effectuées en amont semblent se déployer pour accompagner l'emphase : « Tantôt dans la douleur et tantôt dans la gloire, il a durement surmonté les innombrables vicissitudes du dedans et du dehors ». Certes, la littérature est au service du politique qui s'en sert pour marquer également une implication directe dans l'action politique « j'ai le devoir de représenter et de faire-valoir en tout cas, même d'imposer s'il arrivait que le salut public l'exigeât », au même titre que les figures de style « Depuis qu'à Paris, voici bientôt mille ans, la France prit son nom et l'État sa fonction, notre pays a beaucoup vécu » (figure d'isocolie), les anaphores rhétoriques (destin de la France, destin de la communauté, etc.), ou encore le déploiement de l'émotion en appelant le peuple à soutenir son projet « Ce concours, cet appui, ce soutien, qui me furent naguère assurés dans les angoisses du péril national, je les demande encore une fois tandis qu'à l'horizon paraît la lumière de nos grandes espérances ».

5. Constitution d'un corpus d'analyse et protocole d'analyse

Dans la présente recherche, nous étudierons les allocutions d'investiture des présidents de la Cinquième République française (soit 11 discours de 1958 à 2022), en nous servant des méthodes exploratoires et statistiques. Elle se propose de repérer et d'étudier les différentes formes d'implication de soi (les pronoms personnels, le vocabulaire spécifique, etc.), d'analyser les différentes fonctions de ce genre discursif, et enfin les mécanismes énonciatifs mis en place. Cette étude exploite le logiciel Iramuteq (Logiciel R) pour l'analyse thématique et statistique (Bensebia & Bambrik : 2022).

Président	N discours	Année	N occurrences	N formes	hapax
Charles De Gaulle	1	08-01-1959 08-01-1966	616	305	239
Georges Pompidou	1	20-06-1969	247	143	107
Valéry Giscard d'Estaing	1	27-05-1974	343	179	120
François Mitterrand	2	21-05-1981 21-05-1988	1169	512	375
Jacques Chirac	2	16-05-2007	1552	579	396
Nicolas Sarkozy	1	15-05-2012	1174	408	279
François Hollande	1	14-05-2017 07-05-2022	1230	506	373
Emmanuel Macron	2	08-01-1959 08-01-1966	2724	909	627
	11		9055	1992	1234

Tableau I : Traitement statistique des discours d'investiture des Présidents de la V^e République

Face à la diversité des outils d'analyse lexicométrique et souvent de leurs spécificités, nous avons jugé utile de nous servir du logiciel Iramuteq (logiciel R) pour les traitements statistiques et thématiques. Ce choix est justifié par la particularité de ce logiciel de traitement des données textuelles qui investit dans des protocoles et d'algorithmes spécifiques et est constamment à jour. Il permet au chercheur d'observer les similitudes, de repérer les thématiques, de travailler sur les deux versions, lemmatisée et non lemmatisée, ou encore d'exploiter les données de formes textuelles comme les verbes, les pronoms personnels, les substantifs, les adjectifs, etc.

La longueur de ce recueil (11 textes) est de 9055 occurrences, de 1992 formes, le nombre des hapax⁷ est de 1234 formes soit 62% du nombre des formes et 14% des occurrences.

Dans le domaine du traitement statistique des corpus textuels, les notions de forme et d'occurrence restent étroitement liées. L'occurrence est définie comme une « suite de caractères non-délimiteurs bornée à ses extrémités par deux caractères délimiteurs de forme » (Lebart et Salem 1994 : 313) et « les caractères délimiteurs

⁷ Les hapax sont les mots qui n'apparaissent qu'une seule fois dans le corpus ou qui n'ont qu'une seule occurrence.

d'occurrence sont en général : le blanc, les signes de ponctuation usuels, les signes de pré analyse éventuellement contenus dans le texte » (Lebart et Salem 1994 : 312). La forme d'un mot se réfère à sa structure grammaticale et syntaxique.

Le recours à la lemmatisation est fortement conseillé. Il s'agit d'une technique qui vise à transformer les formes fléchies (mots au pluriel, conjugaisons verbales, etc.) en leur forme de base ou racine appelée lemme. Cette méthode permet de normaliser les textes en éliminant les différentes formes fléchies et en les regroupant sous une seule forme. Une méthode pratique pour la classification des textes et l'analyse des thématiques.

Le corpus réuni traduit certes des instants solennels et historiques marquant ainsi le début d'un quinquennat ou d'un septennat. Par conséquent, la dimension chronologique permet à la démarche suivie, lexicométrique, de repérer les principaux marqueurs personnels et les autres formes usitées. Chaque locuteur présente des spécificités qui le distinguent des autres présidents, tantôt par leurs fréquences tantôt par la singularité de lexies et verbes employés.

6. Aperçu du vocabulaire du discours d'investiture

Le discours d'investiture est une parole qui tend à marquer l'histoire. Le début de chaque mandat est marqué par un évènement ou des thématiques qui préoccupent prioritairement le peuple, et pour lesquels ce dernier a choisi son candidat. Nous commençons par établir la liste des mots les plus usités pour nous intéresser ensuite à l'analyse des singularités.

Forme	Freq.	Types
france	86	nr
français	82	adj
république	46	nom
monde	44	nom
peuple	38	nom
pays	31	nom
président	27	nom
grand	22	adj
liberté	22	nom
exigence	21	nom
confiance	20	nom
homme	20	nom
besoin	19	nom
nation	19	nom

Figure I : Les mots les plus utilisés dans les discours d'investiture de la V^e République (corpus lemmatisé)

Les mots *France* (86 occ.), *français* (82 occ.), *république* (46 occ.), *monde* (44 occ.), *peuple* (38 occ.), *pays* (31 occ.), *président* (27 occ.) marquent leur forte présence dans un discours de circonstance dans lequel le recours à ces mots semble exiger et exprimer d'un besoin. Ces mots expriment une neutralité, et confirment dans un

premier temps, une caractéristique générale qui définit les discours d'investiture qui tend à confirmer un attachement aux valeurs républicaines d'une part, et d'autre part, à solliciter et à mobiliser l'affect pour renouer avec le passé et l'histoire.

Ce discours à vocation pédagogique tente de confirmer le lien qui lie le peuple à l'impétrant. Et si ces mots étaient le reflet de sa légitimité politique, le discours ne serait que la matérialisation de ce pacte.

La *république* (46 occ.) fait son apparition comme le troisième mot le plus utilisé devant ainsi les mots *monde* (44 occ.) et *peuple* (38 occ.). Le président Macron fait l'exception de se servir davantage du mot *monde* (21 occ.), suivi de Chirac, Hollande, et Sarkozy (6 occ.), Mitterrand (5 occ.), De Gaulle (1 occ.). Ce mot n'a jamais été utilisé par Giscard d'Estaing ou Georges Pompidou.

Le second mandat du président Macron est marqué certes par le conflit militaire opposant la Russie et l'Ukraine. Cependant, ce *monde* n'est sollicité que 4 fois, par opposition au premier mandat où ce mot a été utilisé 17 fois. Il développait une vision du monde qui diffère de ses prédécesseurs, tout en sachant que c'est le président le plus jeune de la Cinquième République française. Cette donnée a complètement changé et le cap se dirige désormais vers l'action (*agir* 10 occ., *action* 3 occ. dans le discours 2022/ *agir* et *action* 2 occ. dans le discours 2017), en ciblant particulièrement les Français et la France. Il cherchait à renforcer la position de la France et son rayonnement à l'international ; une volonté qui s'est vite interrompue après le conflit ukraino-russe en se concentrant sur une solution à cette guerre. Néanmoins, ce qui semble étonnant reste l'absence de *l'Europe* dans les discours de De Gaulle et de Valéry Giscard d'Estaing ou encore de Pompidou. Un mot qui fait son apparition pour la première fois dans ce genre de discours en 1988 : l'adjectif *européen* (1 occ.) en 1995, puis *europe* (2 occ.) et *européen* (1 occ.) en 2002, *europe* (1 occ.) en 2007, *europe* (4 occ.), *europe* (3 occ.) et *européen* (1 occ.) en 2017, *europe* (2 occ.) et *européen* (3 occ.) en 2022.

Dans l'analyse qui suit, et vu la spécificité du corpus, l'analyse du discours exige le recours et le rappel des conditions d'énonciation qui s'imposent comme conditions déterminantes et importantes pour mieux comprendre la portée historique de l'allocation. Ce sont les facteurs historiques et les conjonctures politiques qui donnent sens également à tout énoncé et à chaque vocabulaire sollicité. D'autre part, et si les mots fréquents renseignent sur les thématiques et les priorités de chaque locuteur, les pronoms personnels signent l'identité et l'engagement du locuteur. Il serait intéressant de rappeler que ces pronoms personnels sont aussi les marqueurs de l'expression des individualités.

6.1. Remarques sur les principales catégories grammaticales

formes	*qui_chirac	*qui_degaulle	*qui_hollande	*qui_macron	*qui_mitterrand	*qui_pompidou	*qui_sarkozy	*qui_vge
adj	115	39	73	193	64	9	57	25
adj_dem	4	4	2	15	10	2	6	3
adj_ind	12	1	6	11	6	3	3	2
adj_int	0	3	2	0	3	0	0	0
adj_num	1	1	0	2	3	2	2	0
adj_pos	53	11	45	82	24	6	18	8
adj_sup	5	1	0	8	2	0	7	0
adv	11	12	5	22	11	2	5	5
adv_sup	37	15	32	102	43	2	86	11
art_def	205	103	183	336	160	33	143	40
art_ind	60	28	42	82	27	7	16	11
aux	57	15	54	124	34	12	66	9
con	65	33	54	199	54	9	73	28
nom	333	141	279	519	236	47	200	67
nom_sup	10	4	6	11	11	1	3	5
nr	24	11	29	58	22	5	27	5
num	2	1	1	10	4	0	2	5
ono	5	5	2	11	6	2	3	1
pre	230	91	169	350	170	43	155	39
pro_dem	20	7	15	43	16	4	11	8
pro_ind	24	8	17	38	22	3	16	1
pro_per	81	20	72	155	76	17	79	28
pro_pos	0	0	1	0	1	0	3	0
pro_rel	35	12	36	79	36	9	64	11
ver	124	43	86	280	104	24	96	25
ver_sup	39	7	19	54	24	5	33	6

Tableau II: Tableau récapitulatif statistique des principales catégories grammaticales

Par rapport aux autres présidents, il semble que Macron inscrive de manière très visible son discours dans l’effort économique et dans la description en se servant également de tous les pronoms personnels ou presque. Il cumule tout seul 280 verbes, la majorité des verbes utilisés indiquent des actions. Ceci s’explique par la longueur de ses discours. Hollande (le discours le plus long parmi les présidents ayant exercé un seul mandat comme le montre le traitement lexicométrique) se sert des adjectifs pour étayer son discours, exprimer ses ambitions en tant que nouveau chef de l’État qui s’engage pour assumer une mission et s’oppose complètement au discours de Sarkozy (le deuxième discours le plus long) qui cherche à transmettre des émotions en se servant intrinsèquement du pronom *je* ; un discours qui pourrait relater une intervention à caractère personnel.

Nous constatons que les locuteurs ne partagent pas toujours les mêmes verbes, mais les priorités restent identiques : réformer ou encore engager des réformes. Ce qui change demeure la façon d’agir ou encore le mode opératoire. Pour Macron, c’est *agir* (12 occ.) pour rendre la France attractive :

- 1) *agir* d’abord pour éviter toute escalade suite à l’agression russe
 - 2) *agir* pour faire de notre pays une puissance agricole industrielle scientifique et créative plus forte en simplifiant nos règles et en investissant pour cette France de 2030.
 - 3) *agir* pour bâtir une société du plein emploi et d’un juste partage de la valeur ajoutée car la France a besoin de continuer de produire.
 - 4) *agir* pour faire de notre pays la grande puissance écologique qu’il a à être par une transformation radicale de nos moyens de produire.
 - 5) *agir* ne signifiera donc pas d’administrer le pays enchaîner des réformes (Macron,2022).
 - 6) *agir* de manière juste et efficace pour notre peuple.
- (Macron, 2017).

L’exigence (12 occ.) d’intervenir pour changer l’ordre des choses chez Sarkozy :

7) Je pense avec gravité au mandat que le peuple français m'a confié et à cette *exigence* si forte qu'il porte en lui et que je n'ai pas le droit de décevoir.

8) *exigence* de rassembler les français parce que la France n'est forte que lorsqu'elle est unie.

9) *exigence* de respecter la parole donnée et de tenir les engagements.

10) *exigence* morale parce que jamais la crise des valeurs n'a été aussi profonde parce que jamais le besoin de retrouver des repères n'a été aussi fort.

11) *exigence* de réhabiliter les valeurs du travail de l'effort du mérite du respect.

12) *exigence* de tolérance et d'ouverture parce que jamais l'intolérance et le sectarisme n'ont été aussi destructeurs.

(Sarkozy, 2007).

Et la *liberté* chez Chirac :

13) assumant pleinement ses missions de souveraineté et de solidarité soit pour les citoyens le garant de leurs droits et le protecteur de leurs *libertés* (Chirac, 1995).

14) en faisant échec à la tentation de l'extrémisme, les français viennent de réaffirmer avec force l'attachement qu'ils portent à leurs institutions démocratiques, aux *libertés* publiques, à notre engagement européen, à notre vocation universelle.

15) fidèle à l'idéal humaniste qui guide le peuple français depuis la proclamation des droits de l'homme et du citoyen, je veillerai à ce que les principes de *liberté* d'égalité et de fraternité inspirent constamment l'action de son gouvernement.

16) par le plein exercice des *libertés* locales, le renouveau du dialogue social et l'accompagnement des forces vives de la nation.

17) le rétablissement de la sécurité des français en dépend, c'est à dire leur *liberté*, leur égalité, leur tranquillité d'esprit, une meilleure qualité de vie.

18) il saura agir pour réduire les incertitudes et l'instabilité d'un monde troublé par les conflits entre les peuples, par le sous-développement, par la violation des *libertés* et des droits fondamentaux, et par l'irruption de nouvelles formes de terrorisme dont plusieurs de nos compatriotes.

(Chirac, 2002).

La *confiance* et la *justice* (6 occ.) sont les moteurs permettant au président Hollande de mener ses réformes et *l'autorité* (2 occ.) à Pompidou d'engager les changements espérés, la *paix de l'esprit et du pays* chez Mitterrand, *le changement* (2 occ.) pour Giscard d'Estaing permet l'action et enfin, *le destin de la communauté* est entre les mains

d'un général qui cherche *l'intérêt* (4 occ.) de la *communauté* (5.occ) en se réconciliant avec elle-même. Ce sont autant des visions partagées qui reflètent de prime abord une dynamique politique qui caractérise les nouvelles démocraties, même si le discours opportuniste de Macron constitue l'exception en empruntant aux prédécesseurs leurs différentes façons de faire pour s'inscrire dans un nouveau projet qui semble de priorité économique.

6.2. Analyse des pronoms personnels *je* et *nous* et manifestation de l'ethos

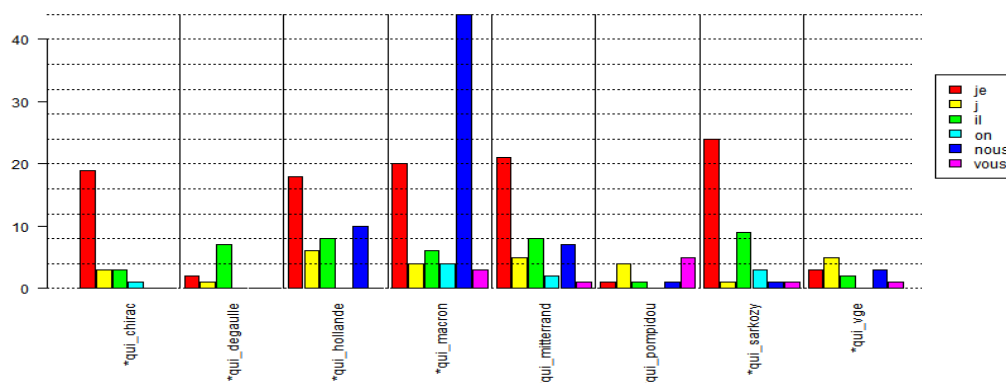


Figure II : distribution des pronoms personnels dans le corpus

Au même titre que le pathos, l'ethos est un dispositif rhétorique primordial dans un discours. Il reste lié à l'exercice de la parole. Le locuteur sélectionne délibérément ses choix pour séduire son public. Il cherche à être écouté en multipliant les appels, à être rassembleur et réconciliateur, à être vaillant (*aretè*⁸) en prêchant la belle parole (*eunoia*⁹), et en faisant preuve de simplicité et d'amabilité (Charaudeau, 2005 : 88). Maingueneau (2004) affirme que le locuteur se sert de trois qualités fondamentales pour persuader son auditoire : la *phronesis*, ou prudence, l'*aretè*, ou vertu, et l'*eunoia*, ou bienveillance.

Le verbe est le maillon fort de toute entreprise discursive. Dans toute démarche analytique, convoquer le verbe, c'est tout d'abord repérer la dynamique qui anime le corpus, appréhender ses relations avec le public et la thématique investie. Et comme le verbe, en français, est source inépuisable d'interprétations et de suggestions, un phénomène important caractéristique d'un discours, nous avons fait appel à la lexicométrie afin de recenser les verbes les plus sollicités, ainsi que ceux spécifiques, propres à chaque locuteur. L'intérêt de cette partie se trouve dans la description des usages. A première vue, ce genre de discours s'inscrit fondamentalement dans les deux axes : l'action et le futur. Désormais, les auxiliaires *être* et *avoir* demeurent largement sollicités ; tantôt pour la description tantôt pour caractériser les actions à achever. Se servir de ces deux fonctions n'est pas une particularité qui s'attache à ce discours. Les modalités du devoir

⁸ *Arété* est un mot grec ancien qui désigne l'aptitude et l'intelligence à faire quelque chose.

⁹ *Eunoia* est un mot grec ancien qui se traduit par les belles pensées.

(*devoir*), suivies de modalités de l'action (*faire*) priment sur toutes les autres comme *pouvoir* et *vouloir*. Le discours décrit l'action et l'envisage comme un acte à accomplir en mobilisant différents savoirs.

Dans ce point, nous allons nous contenter de l'analyse des pronoms personnels *je* et *nous* et de rappels historiques qui constituent une étape importante dans toute analyse de corpus linguistique. A travers les différents emplois de ces pronoms personnels se manifestent les différentes formes de l'ethos et de l'individuation de la parole. Ils servent également à marquer une prise de position ou d'engagement.

Dans notre corpus, il est à remarquer que chaque président se distingue des autres par rapport à l'emploi des pronoms *je* et *nous*. Cette tendance est accentuée par l'utilisation de quelques verbes qui renvoient à l'inscription dans des chantiers de réformes. Nous distinguons un Macron qui se sert majoritairement du pronom *nous* (44 occ.) et un Sarkozy qui utilise le pronom *je* (25 occ.) plus que les autres. Le premier constat qui s'impose est celui qui renvoie à l'identité des deux pronoms personnels. Sarkozy, à travers l'emploi du *je*, essaie de marquer une présence physique, en faisant appel au futur simple pour se projeter dans l'avenir. Les verbes *défendre*, *veiller*, *s'efforcer*, *battre*, *faire* (conjugués au futur simple) manifestent le désir de s'inscrire dans l'action et de manifester un ethos d'efficacité et de performance.

19) Le peuple m'a confié un mandat. Je *le remplirai*. Je *le remplirai* scrupuleusement, avec la volonté d'être digne de la confiance que m'ont manifesté les Français.

20) Je *défendrai* l'indépendance et l'identité de la France.

21) Je *veillerai* au respect de l'autorité de l'Etat et à son impartialité.

22) Je *m'efforcerai* de construire une République fondée sur des droits réels et une démocratie irréprochable.

23) Je **me battrais** pour une Europe qui protège, pour l'union de la Méditerranée et pour le développement de l'Afrique.

24) Je *ferai* de la défense des droits de l'homme et de la lutte contre le réchauffement climatique les priorités de l'action diplomatique de la France dans le monde. (Sarkozy, 2002)

Chez Macron, force est de constater que, pendant le premier mandat en 2017, le pronom *nous* a fait son apparition (28 occ.) contre (16 occ.) en 2022, le *je* est moins présent en 2022 (5) par rapport à 2017 où il s'en est servi à 19 reprises.

Le *je* de 2017 est accompagné des verbes *savoir*, *vouloir*, *croire* et *songer*, autant de verbes qui marquent des logiques et des attitudes spécifiques à adopter par rapport à une situation donnée. Ils relatent également la façon de traiter les différentes thématiques posées. Le verbe *savoir* seul suffit à indiquer un président qui cherche à valider un acte et à jouir pleinement de son statut de chef. Le *nous* de Macron (28) demeure problématique et renvoie à un *je* qui monte en puissance.

Ce qui caractérise le discours de Macron (les deux mandats) est le fait de se servir des verbes *savoir*, *pouvoir* et *agir*. Le premier, associé au pronom personnel *je*, est appelé pour s'adresser à un auditoire élargi, avec qui il partage un projet et des visions, il expose puis il démontre. Le but visé est de créer un espace d'entente, un socle sur lequel viennent se greffer ses réformes. Il s'agit également d'un point de ralliement qui tend à créer un lien entre l'intention et l'action dans le but de légitimer ses prises de décision et de susciter par le verbe *pouvoir* l'adhésion de son auditoire.

25) Je *sais* que les Françaises et les Français, en cette heure, attendent beaucoup de moi. Ils ont raison car le mandat qu'ils me confient leur donne sur moi le droit d'une exigence absolue.

26) Je *sais* pouvoir compter sur tous nos compatriotes pour mener à bien la tâche considérable et exaltante qui nous attend en ce qui me concerne dès ce soir je serai au travail (Macron, 2017).

27) Parce que nous aurons *su* dépasser ensemble nos craintes et nos angoisses, nous donnerons ensemble l'exemple d'un peuple sachant affirmer ses valeurs et ses principes (Macron, 2022).

L'autre particularité se trouve dans le verbe *agir* qui porte l'ambition d'une parole politique tendant à s'investir pleinement dans l'action des réformes en associant les résultats aux objectifs. *Agir*, c'est passer en force pour atteindre des buts, c'est aussi envisager la politique française autrement en s'inscrivant dans une logique plus dynamique pour rattraper un temps perdu, un premier mandat marqué par le report des réformes et par la crise sanitaire. *Agir*, c'est aussi constituer un rempart face aux rivalités politiques, changer la façon de faire les choses, accélérer et apprécier les résultats avant la fin de son mandat.

Sarkozy se sert 25 fois du pronom *je* pour un seul mandat et n'utilise *nous* qu'une seule fois. En dehors du verbe *penser* qui est utilisé pour rendre hommage à ses prédécesseurs, une constance dans ce genre discursif, ce pronom accompagne des verbes, dans la majorité des cas, conjugués au futur simple et indiquant une réaction, notamment avec les verbes *défendre*, *se battre*, *remplir* ou encore *faire*.

Le *je* (22 occ.) du président Chirac (deux mandats) n'est pas aussi simple à analyser dans la mesure où l'absence du pronom *nous* constitue un fait inédit dans son discours et dans celui de De Gaulle. Cette originalité est souvent associée à un discours où le président assume seul et pleinement sa responsabilité en s'inscrivant dans l'action. L'effort prime sur la description et les verbes utilisés n'échappent pas à cette singularité. Chirac se présente, dans son premier discours d'investiture, comme le président qui concrétise le changement tout en restant fidèle aux principes et aux valeurs de la république. Son *je* incarne l'assurance et l'autorité. Il puise pleinement dans l'héritage politique gaullien en ce qui concerne la répartition des pouvoirs. L'expression de l'autorité rime aussi avec la volonté de redonner à la nation française son indépendance par le biais de l'unité nationale, tandis que l'expression de l'assurance se confirme dans la

cohésion de la France. Pour lui, l'acte républicain c'est aussi renouer le dialogue avec les Français.

28) Je n'aurai *d'autre ambition que de rendre* les Français plus unis, plus égaux, et la France *plus allante, forte de son histoire comme de ses atouts*.

29) Je *fèrai tout pour qu'un État impartial, assumant pleinement ses missions* de souveraineté et de solidarité

30) Je **fèrai** tout pour que notre *démocratie* soit *affermie et mieux équilibrée*

31) Le Président *arbitrera, fixera* les grandes orientations, *assurera l'unité de la Nation, préservera son indépendance*.

32) Je *veillerai à ce qu'une justice indépendante* soit dotée des moyens supplémentaires nécessaires

33) *Surtout, j'engagerai* toutes mes forces pour **restaurer** *la cohésion de la France et renouer le Pacte Républicain* entre les Français (Chirac, 1995).

S'agissant de son second mandat, il est intéressant est de rappeler qu'il est marqué par l'ascension fulgurante de l'extrême droite. Pour certains politiques, sa légitimité politique reste douteuse. Les Français, en élisant Chirac, veulent faire barrage au Front national. Par conséquent, et face à la menace, Chirac, à travers son discours, préfère commencer son discours d'investiture de son second mandat, par un appel fait aux Français et aux Françaises. Il tente d'être encore plus rassurant en sollicitant les verbes *veiller, assumer, s'attacher* (au futur simple). Il cherche à fédérer les Français autour d'un projet d'unité nationale. Il plaide pour une France *tolérante, ouverte, humaine, et attentive* à tous. Il se sert du *je* pour évoquer les questions et les menaces internes afin de se montrer plus crédible, et des adjectifs possessifs *notre* et *nos* (16 occ.) pour nous renseigner sur sa politique étrangère. Un tel usage rend son discours plus audible et cherche à légitimer l'action politique. Chirac se revendique aussi, comme le président qui cherche *l'exigence* dans l'exercice de ses pouvoirs, en empruntant au général De Gaulle le concept de *communauté* pour marquer son désir d'unir le peuple au sujet du danger que peut représenter l'extrême droite.

Le *je* (3 occ.) du fondateur de la V^e République affiche l'identité d'un président qui se plie à la volonté du peuple en assumant le devoir de mener à bon port la nouvelle République. À travers un tel emploi, il cherche à rendre ses actions légitimes et une adhésion inconditionnelle à son projet en associant une voix énergique qui renvoie à une identité qui manifeste le sérieux dans le discours et dans l'exercice de l'autorité. Il associe aussi son passé de militaire à celui de l'homme politique pour afficher son expérience qu'il juge indispensable pour sauver la France. L'histoire est source de son projet politique et composante essentielle de son discours. Une histoire qui sert d'argument pour justifier ses intentions politiques.

Derrière les choix pronominaux des différents présidents se dessine pareillement une vision de l'exercice du pouvoir. De façon générale, le *nous* dans ce genre discursif est une suite logique d'un *je* en campagne. L'emploi du pronom *nous* demeure aussitôt ambigu et peut renvoyer à plusieurs identités. Il tend à impliquer le public en l'intégrant dans le projet politique. Le *nous* (10 occ.) décomplexé de Hollande (socialiste) vient effacer le *je* (25 occ.) de Sarkozy, en affichant la volonté de créer un rapport vertical avec le peuple. Ce *nous* essaie d'établir une nouvelle règle de communication, tout en sachant que le *je* était très sollicité par Mitterrand et Sarkozy.

Quant au président Hollande, son mandat est placé sous le signe de la *confiance*, un contrat symbolisant un impétrant réconciliateur qui s'investit de façon explicite dans les préoccupations du quotidien à savoir la justice, l'économie ou encore la solidarité. Son discours renonce progressivement aux procédés prosodiques (gestualité parolière) qui l'ont accompagné pendant sa campagne électorale au profit d'un discours mesurant l'importance de la mission qui lui a été confiée. Les verbes utilisés indiquent une description des actions comme le verbe *charger* ou encore *conduire* pour insinuer une prise de pouvoir, ou encore le verbe *respecter* qui décrit la relation entretenue avec les institutions de l'État.

Cependant, il ne faut pas confondre le *je* de Mitterrand et celui de De Gaulle. Par le biais de ce *je*, De Gaulle assume pleinement sa responsabilité en optant pour une réforme radicale du fonctionnement des institutions de l'État. Mitterrand cherche à rassurer les Français. Il emploie les verbes *assurer*, *respecter*, *servir*. Comme l'exercice de l'autorité impose ses propres règles discursives, il fait aussi appel à d'autres éléments qui permettent de légitimer toute prise de parole.

En se recueillant sur les tombeaux de Jean Moulin, Jean Jaurès et Victor Schoelcher, il confère au discours une nouvelle dimension reposant cette fois-ci sur l'image. Il l'associe à sa parole pour manifester différents ethos. La symbolique du geste et de l'image parvient à l'afficher comme le président qui incarne mieux la fonction, et en s'inscrivant dans la continuité de la tradition républicaine qui cherche à honorer la résistance, le socialisme et l'abolition de l'esclavage.

Dans son discours d'investiture, Pompidou affiche clairement sa volonté de continuer les réformes engagées par son prédécesseur. Son discours se limite à une description des actions à entreprendre. Le texte de Valéry Giscard d'Estaing (non gaulliste) se trouve à l'opposé du premier. Il cherche à instaurer une nouvelle dynamique sociale et politique. Il assume pleinement ses intentions, et promeut les valeurs de la jeunesse et de la modernité. Il prône l'étendard du changement et du rajeunissement pour engager ses réformes et signer « le début d'une ère nouvelle de la politique française ».

De façon générale, le pronom personnel n'a de sens que par rapport à un contexte et à un locuteur. Dans ce genre de discours, le *je* reste omniprésent : c'est le président qui parle et qui assume. L'usage et les différents sens et significations que peut avoir le pronom *je* restent difficiles à comprendre et dépendent principalement de la

ce genre discursif. L'analyse factorielle des correspondances permettra d'observer les distances entre présidents.

De Gaulle	Pompidou	VGE	Mitterrand	Chirac	Sarkozy	Hollande	Macron
France	République	président	France	Français	France	France	Français
Français	France	changement	Français	France	exigence	République	France
communauté	année	conduire	Monde	République	Français	confiance	monde
intérêt	assurer	Français	République	compatriote	penser	justice	pays
président	autorité	devenir	Grand	liberté	peuple	monde	peuple
République	confiance	entendre	Paix	nation	République	pays	agir
destin	Gaulle	femme	Peuple	monde	homme	public	besoin
grand	général	homme	Prendre	solidarité	monde	besoin	temps
national	Pays	jeune	Assurer	droit	droit	démocratie	ensemble
passer	président	mademoiselle	communauté	intérêt	valeurs	état	social
Afrique	représenter	nouvelle	Esprit	nouveau	autorité	Europe	grand
appui	assemblée	peuple	homme	peuple	avenir	Français	liberté
chancelier	attribution	politique	Intérêt	président	besoin	liberté	responsabilité
concours	cadre	république	Jour	égalité	conviction	peuple	république
corps	charger	seul	Liberté	emploi	état	place	aller
fois	collaborer	seulement	Mai	esprit	nécessaire	valeur	construire
fonction	compter	suffrage	Majorité	exigence	pays	charger	décider
homme	concours	ère	Nom	garant	place	conduire	esprit
honneur	connaître	aborder	Pays	mandat	prendre	haut	mandat
institution	considération	accepter	Président	mondialisation	respect	nation	nation

Tableau III : Les vingt premières formes actives classés par ordre décroissant de fréquence

Le tableau III vient appuyer la figure III et recense les vingt premières formes actives caractérisant le corpus. En dehors des formes classiques qui forment ce genre discursif (*République, France, Français, pays...*), nous constatons également des formes lexicales propres à chaque président. Le mot *destin* caractérise le discours gaullien pour marquer une nouvelle conjoncture politique, auquel il faut associer le mot *Afrique* pour des raisons historiques. Le mot *confiance* fait son apparition à deux reprises chez Hollande et Pompidou, et si la confiance est une notion invoquée par ce dernier pour renseigner sur ses rapports conflictuels avec l'Assemblée nationale (un premier ministre censuré avant de devenir président en 1962), chez Hollande, ce mot signe une forme d'assurance qu'il cherche à conclure avec son peuple comme s'il y avait un manque qu'il essaie de combler. Il s'agit également d'une nouvelle confiance qui s'instaure entre le Hollande candidat et Hollande le président. Macron cherche à incarner la volonté de faire, et fait usage du verbe *agir* pour se démarquer des autres présidents.

6.4. Analyse des thématiques

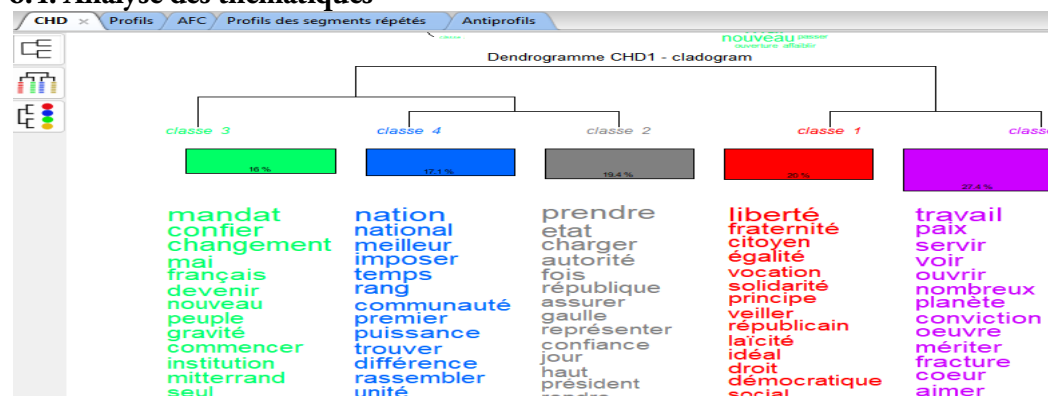


Figure IV : Classification descendante hiérarchique du discours d'investiture, fournie par Iramuteq du discours d'investiture

L'analyse des thématiques constitutives de ce corpus est obtenue grâce à l'exploitation de la méthode Reinert : un procédé de classification hiérarchique agglomérative des données, développée principalement par Reinert (1983, 1986, 1990). Il s'agit d'une méthode qui regroupe les variables en fonction de leurs similitudes et dissimilarités. Elle commence par considérer chaque variable comme étant un groupe isolé pour ensuite identifier les groupes les plus proches l'un de l'autre et les fusionner en un seul groupe. Cette classification permet aussi de rassembler les discours les plus proches (distribution de vocabulaire dans le corpus) et rend accessible l'accès aux spécificités. Cette méthode est implémentée dans le logiciel Iramuteq. Elle consiste aussi

à exploiter toutes les données et formes textuelles (substantifs, verbes, adverbes, adjectifs...) pour obtenir une typologie et constituer les thématiques générales du corpus en fonction du lexique. Les autres formes servent uniquement à la description des classes (Bensebia et Bambrik, 2022 : 15).

Cette analyse des thématiques met en évidence cinq classes de thèmes proches les uns des autres. La première classe semble renvoyer au monde du travail et de l'emploi, comme axe prioritaire partagé par tous les locuteurs. Il s'agit d'une thématique défendue principalement par le locuteur Macron.

La deuxième classe est celle qui relève de la vie républicaine et de l'idéal social. Le discours d'investiture reste le terrain privilégié pour débattre de ces questions. Les trois classes restantes font apparaître des thématiques liées à la façon de faire et à la vie politique de manière générale. Les noms des anciens présidents sont cités (Mitterrand, De Gaulle), un phénomène qui caractérise tout discours d'investiture et des mots qui semblent spécifiques à chaque locuteur comme : *exigence*, *destin*, *espérance* ou encore *autorité*.

7. Comparaison des correspondances entre locuteurs au moyen de l'analyse factorielle

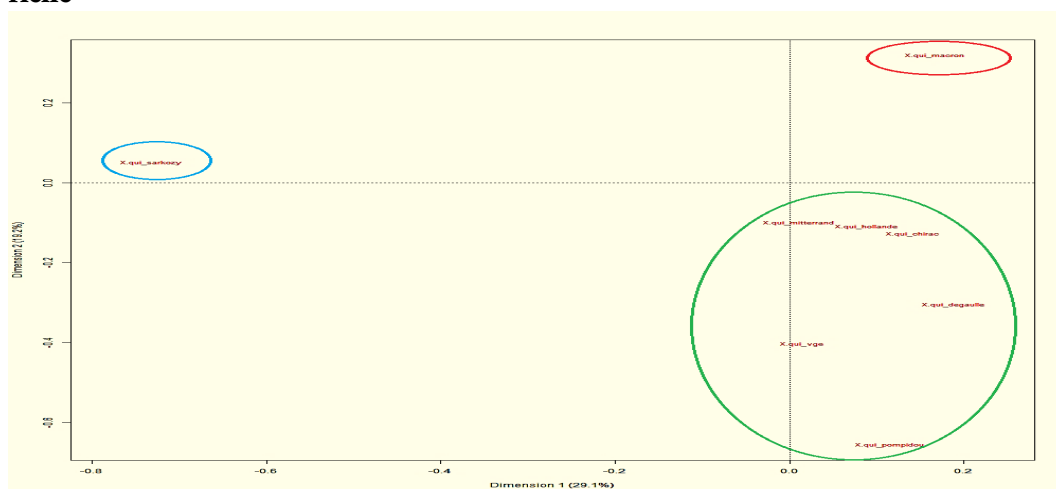


Figure V : Analyse factorielle des correspondances entre présidents.

L'analyse factorielle des correspondances demeure une méthode statistique largement sollicitée dans le domaine de la lexicométrie. Elle est convoquée pour observer, explorer les relations entre les variables, et pour déterminer les associations les plus importantes entre ces variables étudiées.

La figure V permet de constater la présence de trois classes de textes qui s'opposent de manière claire : les textes de Sarkozy, ceux de Macron et ceux des autres Présidents.

Cette répartition peut s'expliquer par deux tendances : la première est liée à l'ordre politique. Le climat et l'écologie s'invitent principalement dans le discours de Macron. À chaque nouveau mandat se dessinent des objectifs et de nouveaux débats de société. Répondre à ces besoins exige un discours et des priorités qui s'adaptent aux aspirations sociétales. La seconde est d'ordre linguistique. Adapter un discours, c'est aussi rendre accessibles un agenda et un programme politique. Si le texte de Sarkozy est à vocation sociale, voire sociétale, celui de Macron est fondamentalement économique et en rupture avec la vision politique des anciens présidents. Il confère au verbe *agir* un sens qui dépasse sa portée linguistique. Pour lui, l'inscription dans l'action implique le recours aux efforts de tous en faisant appel à *nous* qui lui permet de dépasser les frontières de la politique. Il cherche à faire que ses prédécesseurs. *Agir*, c'est aussi ne pas céder, car il sait que l'électorat français ne l'a élu que pour rompre avec le Rassemblement national. Macron cherche à montrer l'efficacité de son faire économique en se distinguant des autres locuteurs en menant au bout ses réformes malgré la contestation populaire¹⁰. Comme la parole présidentielle est structurée autour des actes de promettre

¹⁰ Mouvement des Gilets Jaunes.

et de vouloir, il cherche à transformer tout ce qui est langage en actes. La pesanteur de la conjoncture politique compte beaucoup dans le discours d'investiture.

La deuxième lecture conforte l'idée que le discours de Macron emprunte aux autres des thématiques et des points de vue différents afin de se montrer audible auprès du peuple. Par le biais de ce texte, il cherche à se définir comme le président responsable de ses actions qui ne cède pas. Il paraît important de souligner que le recensement des catégories grammaticales impose le constat que le texte de Macron reste dominé par les verbes d'action par opposition au texte de Sarkozy où les verbes : *penser*, *vouloir* ou *croire* restent majoritaires. La présence de *je* isole son texte qui profite de l'évènement pour se mettre en scène au détriment d'un projet politique.

Cette tendance vers l'action est expliquée par l'évolution chronologique du discours. Les textes de Mitterrand ou de Chirac opposent un premier et un second mandat. Le texte de Macron reste homogène et ne subit pas d'évolution. Il reste stable. Le texte d'investiture évolue sur deux plans : le premier est d'ordre linguistique tandis que le second cherche à s'inscrire dans l'action. L'opposition qui s'observe entre locuteurs s'explique également par la multiplicité des thématiques qui font l'actualité politique. Les questions en rapport avec le climat, avec l'écologie ou avec l'énergie constituent des priorités aujourd'hui. Comme la société évolue, le texte d'investiture obéit à ces changements et change par conséquent en introduisant de nouveaux mots ou en s'inscrivant dans de nouvelles philosophies politiques. Si les années 50 et 60 sont celles des réformes des institutions de l'État, les années 70, 80 et 90 permettent de se saisir de l'importance de l'économie comme moteur par lequel s'opère le changement. Les questions de l'économie sont toujours à l'ordre du jour. Le changement constaté demeure l'introduction de lexiques qui s'adaptent et qui évoluent avec la situation vécue comme c'est le cas du texte de Macron.

Le texte de Hollande reste proche du texte de Mitterrand, tandis que celui de Pompidou fait l'exception en se positionnant loin des autres discours. Ceci pourrait s'expliquer par l'absence des verbes d'action et l'absence d'un positionnement politique clair. Hollande n'arrive pas à créer sa propre identité lexicale et à se distinguer de Sarkozy. La proximité entre les autres présidents est de nature thématique.

8. ConclusionS

Le discours d'investiture de la Cinquième République française rend compte de la primauté du domaine économique, une priorité autour de laquelle gravitent des repères et des thématiques différentes qui permettent ainsi de marquer une conjoncture politique et un changement social, en profitant d'une confiance au lendemain, d'un scrutin où la popularité confère au président la possibilité de détailler sa feuille de route, une popularité qui baisse au fur et à mesure que les réformes s'engagent. La présence des verbes d'action et du lexique qui relève du domaine de l'économie confirme l'idée que ce texte est aussi à visée didactique. Les chiffres ou même la présence du pronom

nous signent un engagement politique et reflètent une dynamique d'un texte qui s'adapte avec la conjoncture politique.

La proximité entre ces textes permet manifestement de définir ce genre discursif comme l'expression d'une parole engagée et engageante qui se mobilise au profit de l'activisme. Le texte du premier mandat permet à l'impétrant de manifester les formes de confiance dans le discours et dans l'action, tandis que celui du second mandat cherche à maintenir le cap en privilégiant la stabilité. Cependant, l'équilibre lexical, la linéarité de l'action politique ou encore l'ambition du texte de Macron donne l'impression d'une œuvre façonnée de sorte à ne pas distinguer deux périodes politiques. Le charisme politique cède sa place à un marketing politique et à un commerce de la parole qui éloigne le verbe de son importance et les figures rhétoriques de leur élégance. Le texte d'investiture perd de sa notoriété historique et littéraire au profit d'un texte descriptif, souvent ennuyeux, perdant son envoutement et par conséquent sa valeur de repère historique. Enfin, il convient de souligner que ni la chronologie ni la thématique économique ne constituent des éléments sur lesquels s'appuie le discours d'investiture de la Cinquième République, mais seulement sur l'individuation de la parole présidentielle.

L'analyse lexicométrique de ce corpus nous a permis de dégager quelques lectures et d'engager quelques pistes de réflexion permettant ainsi d'identifier l'identité lexicale de chaque locuteur. Le thème de l'économie reste présent et rend compte également du poids de la conjoncture politique dans la description des activités. L'idée de départ demeure une fouille exhaustive de ce corpus en apportant un maximum d'informations d'un genre discursif qui reste méconnu et peu travaillé par la statistique lexicale. Cette particularité rend également difficile toute tentative de se verser dans d'autres lectures qui dépassent le cadre linguistique. Certes, le développement de ces outils d'analyses s'inscrit dans une tradition scientifique qui puise dans l'héritage de l'école française d'analyse du discours. Se servir de ces méthodes d'exploration reste encore une tâche difficile et les interprétations qui en découlent requièrent de réunir d'autres compétences qui dépassent le cadre linguistique. Il serait pertinent d'approfondir et d'explorer ce domaine en prenant en charge les genres discursifs particuliers comme les discours d'investiture, les déclarations de candidature ou encore les discours cérémonieux, en profitant des progrès importants de l'AI, et de proposer de nouveaux outils susceptibles d'explorer d'autres pistes d'analyses, pas forcément linguistiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENOIT À LA GUILLAUME, Luc (2000) : « Les discours d'investiture des présidents américains ou les paradoxes de l'éloge ». *Revue française d'études américaines*, 83, 103-106.
- BENOIT À LA GUILLAUME, Luc (2003) : « Que fait la fiction politique. Reagan le *storyteller* ». *Tropismes*, 11, 153-165.

- BENOIT À LA GUILLAUME, Luc (2012b) : « La force des platitudes politiques », in Chantal Delourme & Richard Pedot, *Language in Deed / Le Langage en effet. Volume publié en hommage à Jean-Jacques Lecercle*. Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest, 35-50.
- BENSEBIA, Abdelhak Abderrahmane & Lineda BAMBRIK (2020) : « Approches théoriques et techniques d'analyse du discours politique ». *Didacstyle*, 1 : 2, 1-24. URL : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/109074>
- BENSEBIA, Abdelhak Abderrahmane & Lineda BAMBRIK (2022) : « Analyse avec Iramuteq du discours de la campagne électorale des présidentielles en France 2022. Analyses thématique et rhétorique ». *Altralang Journal*, 4 : 2, 172-212. URL : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/209156>.
- CAMPBELL, Karlyn Kohrs & Kathleen Hall JAMIESON (1985) : « Inaugurating the Presidency. Presidential », *Studies Quarterly*, 15: 2, 394-411. URL : <http://www.jstor.org/stable/27550215>.
- CAMPBELL, Karlyn Kohrs & Kathleen Hall JAMIESON (1986) : « Inaugurating the Presidency », in Herbert W. Simons & Aram A. Aghazarian, *Form, Genre and the Study of Political Discourse*, Columbia, University of South Carolina Press, 203-255.
- CHARAUDEAU, Patrick (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris, Éditions Vuibert.
- COURTES, Joseph (1973) : *Lévi-Strauss et les contraintes de la pensée mythique : Une lecture sémiotique des « Mythologiques »*. Paris, Mame.
- DECLERQ, Gilles (1992) : *L'art d'argumenter : Structures rhétoriques et littéraires*. Paris, Éditions universitaires Mame.
- DELPORTE, Christian (2001) : « Image, politique et communication sous la Cinquième République. Vingtième Siècle ». *Revue d'Histoire*, 72, 109-123. URL : <https://doi.org/10.3917/ving.072.0109>.
- EYRIES, Alexandre (2020) : « VII. La cérémonie d'investiture du président de la République française : Un rite de création républicain », in Myriam Watthee-Delmotte éd., *Rite et création*, Paris, Hermann, 119-132. URL : <https://doi.org/10.3917/herm.watth.-2020.01.0119>
- GUILHAUMOU, Jacques (1993) : « À propos de l'analyse de discours : les historiens et le « tournant linguistique » ». *Langage et Société*, 65, 5-38. DOI : <https://doi.org/10.3406/lsoc.1993.2622>
- IL'CEVA, Viktoria Vladimirovna (2015) : *Inauguracionnaja reč' kak instrument formirovanija imidža v kontekste ruskoj ritoričeskoj tradicii* [Allocution d'investiture en tant qu'outil pour former une image politique dans le contexte de la tradition rhétorique russe]. Moscou, Rossijskij universitet družby narodov.
- KOCH, Peter & Wulf OESTERREICHER (2011) : *Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*. Berlin / New York, De Gruyter. DOI : <https://doi.org/10.1515/9783110252620>

- KRYSHTALEVA, Véra (2020) : « Les allocutions d'investiture des présidents en tant que genre du discours politique russe et français ». *Linx*, 13|2020. DOI: <https://doi.org/10.4000/linx.4018>
- LEBART, Ludovic & André SALEM (1988) : *Analyse des données textuelles. Questions ouvertes et lexicométrie*. Paris, Dunod.
- LEBART, Ludovic & André SALEM (1994) : *Statistique textuelle*. Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU, Dominique (2004). *Le discours littéraire : Paratopie et scène d'énonciation*. Paris, Armand Colin (coll. « U »).
- REINERT, Max (1983) : « Une méthode de classification descendante hiérarchique : application à l'analyse lexicale par contexte ». *Les cahiers de l'analyse des données*, 8 : 2, 187-198. URL : http://www.numdam.org/item/CAD_1983__8_2_187_0
- REINERT, Max (1986) : « Un logiciel d'analyse lexicale ». *Les cahiers de l'analyse des données*, 11 : 4, 471-484. URL : http://www.numdam.org/item/CAD_1986__11_4_471_0
- REINERT, Max (1990) : « Une méthode de classification des énoncés d'un corpus présentée à l'aide d'une application ». *Les cahiers de l'analyse des données*, 8 : 1, 21-36. URL : http://www.numdam.org/item/CAD_1990__15_1_21_0
- RIVEIRE, Claude (2005) : « Célébrations et cérémonial de la République ». *Hermès*, 43, 23-29. URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2005-3-page-23.htm>
- SEIGAL, Elena Iosifovna (2002) : « Inauguracionnoe obraščenie kak žanr političeskogo diskursa ». *Žanry reči*, 3, 205-212.
- SEIGAL, Elena Iosifovna (2014) : *Semiotika političeskogo diskursa*. Moscou, Gnozis.